

Résumé des données GLAAS 2018/2019 communiquées par le pays

Les données présentées dans ce résumé GLAAS (Analyse et Evaluation Mondiales de l'ONU-Eau sur l'Assainissement et l'Eau Potable) pour le pays, correspondent aux réponses données par le gouvernement à l'enquête par pays GLAAS 2018/2019. Depuis 2008, GLAAS fait le suivi des éléments clés des systèmes nationaux d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (WASH) en mettant l'accent sur la gouvernance, le suivi, les ressources humaines ainsi que les finances. Les données présentées dans ce résumé sont un instantané des systèmes WASH dans le pays et ne couvrent pas tous les aspects du secteur WASH. Pour plus d'informations, veuillez consulter:

https://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/investments/glaas/en/

I. Dans quelle mesure le gouvernement assume-t-il la responsabilité de WASH et de quelle manière?

POLITIQUES NATIONALES ET PLANS: EXISTENCE ET MISE EN ŒUVRE

	Statut de la politique	Politique partagée via une annonce publique?	Année de la politique approuvée/ attendue	Statut du plan	Plan chiffré?	Financement suffisant pour le plan?	Ressources humaines évaluées pour le plan?	Ressources humaines suffisantes pour le plan?	Année du plan approuvé/ attendu	Coût estimé
Assainissement urbain	●	✓	2013	●	✓	○	✓	○		
Assainissement rural	●		2013	●					2018	
Eau potable en milieu urbain	●	✓	2010	●					2015	
Eau potable en milieu rural	●		2010		✓	○	✓	○	2017	Stratégie National d'Approvisionnement en Eau Potable : 254 billion francs CFA; Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable : 219 billion francs CFA

Statut de la politique: ○ Pas de politique nationale; ● En cours de développement; ● Existante en cours de révision; ● Officiellement approuvée.

Statut du plan: ○ Pas de plan; ● En cours de développement; ● Approuvé, non mis en œuvre; ● Approuvé, partiellement mis en œuvre; ● Entièrement approuvé et mis en œuvre.

Politique partagée, plan chiffré et ressources humaines évaluées: ✓ Oui; ✗ Non.

Financement et ressources humaines suffisants: ○ Moins de 50% des besoins; ● Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.

SYSTÈMES EN PLACE POUR SUIVRE LES FLUX DE FINANCEMENT POUR LE SECTEUR WASH

	Plan de financement	Disponibilité de budgets pour le secteur WASH	Rapports sur les dépenses	Canaux de financement des bailleurs de fonds traçables	Disponibilité de données sur les dépenses par source
Assainissement urbain	●		●		●
Assainissement rural	●		●		●
Eau potable en milieu urbain	●	○	●	○	●
Eau potable en milieu rural	●		●		●
Promotion de l'hygiène	●		●		○

Plan de financement: ○ Pas de plan; ● En cours de développement; ● Adopté, insuffisamment mis en œuvre; ● Adopté, utilisé pour certaines décisions; ● Adopté et régulièrement utilisé.

Budgets WASH: ○ Pas de données budgétaires WASH disponibles; ● Moins de la moitié des ministères énumérés ont des données budgétaires; ● Totaux budgétaires disponibles pour plus de la moitié des ministères énumérés; ● Totaux et données ventilées disponibles pour les ministères énumérés.

Rapports sur les dépenses: ○ Rapports non disponibles; ● Certains rapports des bailleurs de fonds, ONG ou gouvernement disponibles; ● Rapports des bailleurs de fonds, ONG et gouvernement disponibles.

Canaux de financement des bailleurs de fonds: ○ Pas d'information; ● Financement total connu, mais pas de ventilation par canaux de financement; ● Financement total connu avec ventilation par canaux de financement.

Disponibilité de données sur les dépenses par source: ○ Aucune donnée de dépense; ● Certaines données de dépenses fournies mais non ventilées par sous-secteur; ● Données de dépenses disponibles pour certaines sources; ● Données sur les dépenses disponibles pour toutes les sources.

NOTE: Plus d'informations sur les budgets et les finances sont disponibles dans la section IV de ce document.

SUIVI DES PROGRÈS RÉALISÉS VERS LES OBJECTIFS NATIONAUX

	Suivi des cibles WASH
Processus de suivi mené par le gouvernement	✓
Fréquence des évaluations	●
Suffisance des ressources humaines pour le suivi	○

Processus mené par le gouvernement: ✓ Oui; ✗ Non.

Fréquence des évaluations: ○ Ad hoc; ● Tous les 4 ans et plus; ● Tous les 2 à 4 ans; ● Annuellement.

Ressources humaines suffisantes: ○ Moins de 50% des besoins; ● Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.

PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS NATIONAUX

	Valeur de référence	Année de référence	Valeur actuelle	Année actuelle	Valeur cible	Année cible	Description de la cible
Assainissement urbain							
Assainissement rural					100%	2025	Fin à la défécation à l'air libre en milieu rural
Eau potable en milieu urbain					100%	2021	Couverture universelle
Eau potable en milieu rural	14%	2002	42%	2017	100%	2021	Accès Universel
Promotion de l'hygiène							

II. Quel cadre réglementaire a été élaboré pour soutenir la qualité et la pérennité des services?

RÉGLEMENTATIONS ET NORMES

ASSAINISSEMENT			EAU POTABLE	Urbain	Rural
Normes nationales officielles de traitement - assainissement autonome		✓	Normes nationales officielles - eau potable	✓	✓
Normes nationales officielles de traitement - boues fécales		✓	Exigences en matière de surveillance définies dans instruments officiels	✓	✓
Normes nationales officielles de traitement - eaux usées		✓	Rôles et responsabilités établis pour la sécurité de l'eau potable	✓	✓
Normes nationales officielles de traitement - réutilisation sécurisée des eaux usées		✓	Exigences en matière de services au-delà de la qualité de l'eau	✓	✓
Exigences en matière de surveillance définies dans instruments officiels		✓			
GESTION DES RISQUES - ASSAINISSEMENT	Urbain	Rural	GESTION DES RISQUES - EAU POTABLE		
Planification de la sécurité sanitaire de l'assainissement			Planification de la sécurité sanitaire de l'eau	●	●

✓ Oui; ✗ Non.

Gestion des risques: ○ Aucun instrument; ◐ Instrument prévu; ◑ Instrument en cours d'élaboration; ● Instrument officiellement approuvé.

AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION

ÉTENDUE DES RESPONSABILITÉS	Assainissement urbain	Assainissement rural	Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
Établir les tarifs	✓	✓	✓	✓
Surveiller la qualité de l'eau potable			✓	✓
Surveiller la qualité des effluents	✓	✓		
Superviser la couverture des services et la qualité de la prestation des services		✓	✓	✓
AUTORITÉ DE RÉGLEMENTATION (MISSION)				
Établie par la loi	✓	✓	✓	✓
Située dans une institution différente de celle du prestataire de services	✓		✓	✓
Peut publier ses résultats de manière indépendante sans autorisation	✗	✗	✗	✗

✓ Oui; ✗ Non.

FONCTIONS DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION

ASSAINISSEMENT	Urbain	Rural	EAU POTABLE	Urbain	Rural
Collecter auprès des prestataires le taux de couverture des services	▲	▲	Collecter auprès des prestataires le taux de couverture des services	✓	✓
Établir des normes et surveiller la conception, la construction et l'utilisation des stations d'épuration des eaux usées et des égouts	✓	✓	Collecter auprès des prestataires de services des données sur la qualité de l'eau	✓	✓
Établir des normes et surveiller la conception, la construction et l'utilisation des systèmes d'assainissement autonome	✓	✓	Publier des rapports accessibles au public sur la qualité de l'eau potable	▲	▲
Établir des normes et surveiller la gestion des boues fécales	✓	▲	Publier des rapports accessibles au public sur la disponibilité des services d'eau	✓	✓
Publier des rapports accessibles au public sur les volumes d'eaux usées traitées et de boues fécales	✗	✗	Prendre des mesures correctives contre les prestataires non performants	▲	▲
Publier des rapports accessibles au public sur la qualité de services d'assainissement autonome	✗	✗			
Prendre des mesures correctives contre les prestataires non performants	✗	✗			

✓ Oui; ▲ Partiellement; ✗ Non.

SURVEILLANCE INDÉPENDANTE

ASSAINISSEMENT	Qualité des effluents d'égout	Assainissement autonome	EAU POTABLE	Urbain	Rural
Contrôle de la qualité des effluents et des boues par rapport aux normes nationales	○	○	Contrôle de la qualité de l'eau conformément aux exigences nationales	●	●
Évaluation indépendante des approches recommandées en matière de gestion des risques	○	○	Évaluation indépendante des approches recommandées en matière de gestion des risques	●	●
Inspection sanitaire indépendante sur place pour évaluer les risques	○	○	Inspection sanitaire indépendante pour évaluer la gestion des risques	●	●
Collecte et examen des dossiers de suivi des prestataires	○	○	Collecte et examen des dossiers de suivi des prestataires	○	○

○ Non effectué(e)(s) ou insuffisamment effectué(e)(s); ◐ Effectué(e)(s) mais données non utilisées; ● Effectué(e)(s) et contribue(nt) à la prise de mesures correctives

ASSAINISSEMENT	Urbain	Rural	EAU POTABLE	Urbain	Rural
Adéquation de la fréquence des activités de surveillance	○	○	Adéquation de la fréquence des activités de surveillance	◐	◐
Ressources humaines suffisantes pour les activités de surveillance	○	○	Ressources humaines suffisantes pour les activités de surveillance	◐	◐

Adéquation de la fréquence des surveillances: ○ Aucune exigence de fréquence; ◐ Moins de 50%; ◑ Entre 50% et 75%; ◒ Entre 75% et 100%; ● 100% de la fréquence requise.
Suffisance des ressources humaines: ○ Moins de 50% des besoins; ◐ Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.

III. Dans quelle mesure les parties prenantes sont-elles coordonnées et quelles données sont disponibles pour la prise de décision?

RÔLES INSTITUTIONNELS - NOMBRE D'AGENCES RESPONSABLES

	Gouverner / réguler	Fournir le service	Suivi / surveillance
Eau potable	1	2	1
Promotion de l'hygiène	1	1	2
Assainissement de base	1	1	2
Eaux usées municipales	1	2	2
Collecte et vidange des boues fécales	1	2	2

NOTE: le nombre indique le nombre de ministères et d'institutions nationales responsables.

LISTE DES MINISTÈRES / INSTITUTIONS JOUANT UN RÔLE DANS LE SECTEUR WASH

Ministère de la Santé; Ministère de l'Eau et des Mines; Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable; Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR); Societe Nationale Des Eaux du Benin (SONEB); communes

WASH DANS LES INSTITUTIONS: INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES ET LES PLANS

	Inclus dans les politiques/ les plans	Année d'approbation de la politique ou année prévue
WASH dans les établissements de santé		2018
WASH dans les écoles		2014
Prévention et contrôle des infections	✓	2017

✓ Oui; ✗ Non.

COORDINATION ENTRE LES ACTEURS

	Processus de coordination formel ou informel
Mécanisme de coordination des activités menées par différents ministères existe	●
○ Non; ● En cours d'élaboration; ● Un mécanisme informel existe; ● Un mécanisme officiel existe.	
Mécanisme de coordination:	
· inclut tous les ministères et organismes qui influent sur les services WASH	▲
· inclut les parties prenantes non gouvernementales	✓
· inclut les bailleurs de fonds qui contribuent aux activités du secteur WASH	✓
· inclut une revue mutuelle et évaluation	✓
· applique la prise de décision fondée sur des données factuelles	▲
· repose sur un cadre sectoriel ou un plan national convenu	✓
· inclut la documentation du processus et des activités	✓
· prévoit une ligne budgétaire pour les activités de coordination	✗
✓ Oui; ▲ Partiellement; ✗ Non.	

REVUE SECTORIELLE CONJOINTE (RSC)

	Menée	Année de la RSC la plus récente	Titre de la RSC	Secteurs couverts					
				Assainissement	Eau potable	Hygiène	WASH dans les établissements de santé	WASH dans les écoles	Autre
Revue sectorielle conjointe (RSC)	✓	2018	Revue sectoriel eau et assainissement 2016-2017	✓	✓	✓			

✓ Oui; ✗ Non.

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES POUR LA PRISE DE DÉCISION

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE	Assainissement	Eau potable	Secteur santé
Processus de revue sectorielle et/ou de planification	○	●	
Allocation des ressources	○	●	
Élaboration de normes ou de réglementations nationales	●	●	
Ciblage des activités de surveillance	●	○	
SECTEUR DE LA SANTÉ			
Identifier les priorités de santé publique pour réduire les maladies liées au WASH			○
Faire face aux flambées de maladies liées au WASH			●
Recenser les établissements de santé qui nécessitent en priorité une amélioration des services WASH			●
○ Collecte et disponibilité limitées des données ; ● Données partielles disponibles, mais non utilisées; ● Données utilisées pour une minorité de décisions; ● Données disponibles, utilisées pour une majorité de décisions.			

IV. Les ressources actuelles sont-elles suffisantes et quelles mesures sont prises pour combler les lacunes en matière de ressources?

SUFFISANCE DES RESSOURCES HUMAINES

	Assainissement	Eau potable	Hygiène	WASH dans les établissements de santé	WASH dans les écoles
Atteindre les objectifs nationaux					
Secteur WASH					
Fonctionnement et entretien	●				
Conception et construction des équipements et des réseaux WASH	○				

○ Moins de 50% des besoins; ● Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.

UTILISATION DES FONDS DISPONIBLES (ABSORPTION)

	Assainissement urbain	Assainissement rural	Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
Fonds nationaux	○	○	○	○
Fonds externes des bailleurs de fonds	●	●	●	●

○ Moins de 50%; ● Entre 50% et 75%; ● Plus de 75%.

STRATÉGIES DE RECOUVREMENT DES COÛTS

	Assainissement urbain	Assainissement rural	Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
Frais de fonctionnement et d'entretien de base couverts par les redevances	●	●	●	●
Recouvrement des coûts pris en compte dans le plan de financement ou dans les budgets	✗	✗	✗	✗

Fonctionnement et entretien couverts par les redevances: ○ Moins de 50%; ● Entre 50% et 80%; ● Plus de 80%.
Coûts de recouvrement pris en compte dans le plan: ✓ Oui; ✗ Non.

SUFFISANCE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

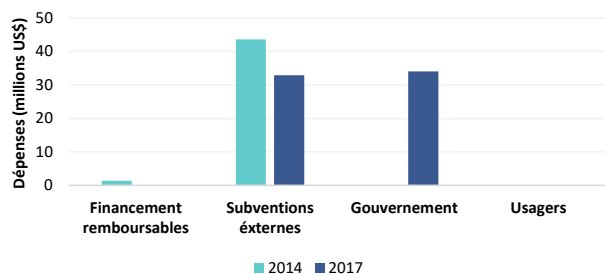
	Assainissement urbain	Assainissement rural	Eau potable milieu urbain	Eau potable milieu rural	Hygiène	WASH dans les établissements de santé	WASH dans les écoles
Mise en œuvre du plan national	○		○				
Atteinte des objectifs nationaux	○	○	○	○	○	○	○
Estimation du besoin annuel pour atteindre les objectifs nationaux (millions US\$)	Données non disponibles						
Financement disponible identifié parmi toutes les sources (millions US\$)	Données non disponibles						

○ 50% des besoins; ● Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.

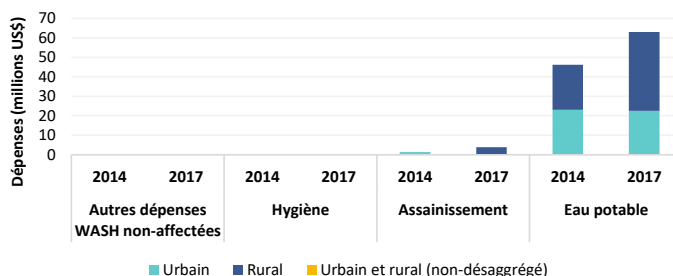
BUDGETS WASH ET DÉPENSES

	2012	2014	2017
Budget public consacré au secteur WASH (millions de US\$, US\$ courant)		69,63	
Budget public consacré au secteur WASH par habitant (US\$ courant)		6,77	
Budget public consacré au secteur WASH, % du PIB		0,72%	
Dépenses nationales pour le secteur WASH (millions de US\$, US\$ courant)	56,83	47,66	66,90
Dépenses nationales pour le secteur WASH par habitant (US\$ courant)	5,84	4,63	5,99
Dépenses nationales pour le secteur WASH en % du PIB	0,01%	0,00%	0,01%

DÉPENSES WASH PAR SOURCE DE FINANCEMENT



DÉPENSES WASH PAR SOUS-SECTEUR



V. Quelles actions sont entreprises pour ne laisser personne "pour compte"?

DROITS DE L'HOMME

	Assainissement	Eau
La Constitution reconnaît-elle l'eau et l'assainissement comme un droit fondamental?	✓	✓
Les lois reconnaissent-elles l'eau et l'assainissement comme un droit fondamental?	✓	✓
Un tribunal a-t-il reconnu les droits fondamentaux à l'eau et à l'assainissement?		✓

✓ Oui; ✗ Non.

ATTEINDRE LES GROUPES VULNERABLES

	Assainissement					Eau potable				
	Mesures visant à étendre les services au groupe inclus dans les politiques/plans	Niveau de mise en œuvre des mesures	Objectifs de couverture spécifiques pour le groupe	Progrès du groupe sont suivis	Plan de financement comprend des mesures ciblant les ressources pour réduire les inégalités	Mesures visant à étendre les services au groupe inclus dans les politiques/plans	Niveau de mise en œuvre des mesures	Objectifs de couverture spécifiques pour le groupe	Progrès du groupe sont suivis	Plan de financement comprend des mesures ciblant les ressources pour réduire les inégalités
Populations pauvres	✓	●	✓	✗	○	✓	●	✓	✗	
Populations vivant dans des bidonvilles ou des implantations informelles	✗		✗	✗	○	✓	●	✗	✗	
Populations vivant dans des régions reculées ou difficiles d'accès	✓		✗	✗	○	✓	●	✗	✗	
Populations autochtones			NA	✗	○	NA		NA	✗	
Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et/ou réfugiés			✗	✗	○	✓	●	✗	✗	
Femmes	✓	●	✓	✗	○	✓	●	✓	✗	
Minorités ethniques	NA		NA	✗	○	NA		NA	✗	
Personnes handicapées	✓	●	✓	✗	○	✗		✓	✗	
Populations à forte charge de morbidité	✓	●	✗	✗	○	✓	●	✗	✗	
Autre:					○					

Mesures incluses dans plans, Objectifs spécifiques de couverture, et Progrès suivi: ✓ Oui; ✗ Non; NA = Sans objet.
 Niveau de mise en œuvre: ○ Mesures non mises en œuvre; ● Partiellement mises en œuvre; ● Intégralement mises en œuvre.
 Mesures figurent dans le plan de financement pour réduire les inégalités: ○ Non; ● Oui, mais pas toujours appliquées; ● Oui et mesures appliquées.

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

	Assainissement urbain	Assainissement rural	Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
Mesures financières pour rendre l'accès aux services WASH financièrement plus accessible aux groupes vulnérables	●	○	●	●

○ Aucune mesure n'existe; ● Mesures existent mais peu utilisées; ● Mesures existent et sont largement utilisées.

La cible 6.b des moyens de mise en œuvre des ODD vise à soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. L'OMS, en collaboration avec les partenaires, fait le suivi de cet objectif par l'intermédiaire de l'initiative GLAAS, en examinant l'existence des procédures de participation, la participation des femmes et la disponibilité de ressources pour la participation.

PROCÉDURES DE PARTICIPATION ÉTABLIES AU NIVEAU NATIONAL

	Procédures de participation des usagers définies dans les lois ou les politiques	Niveau de participation des usagers du service	Procédures spécifiées pour la participation des femmes	Niveau de participation des femmes
Assainissement urbain	✓	●	✗	●
Assainissement rural	✓	●	✗	●
Eau potable en milieu urbain	✓	●	✗	●
Eau potable en milieu rural	✓	●	✗	●
Promotion de l'hygiène	✓	●	✗	●
Gestion des ressources en eau	✓	●	✗	●

Procédures participatives indiquées dans les lois/politiques et Procédures spécifiées pour la participation des femmes: ✓ Oui; ✗ Non.
 Niveau de participation: ○ Très faible; ● Faible; ● Moyenne; ● Élevée; ● Très élevée.

RESSOURCES GOUVERNEMENTALES POUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE

	Ressources financières	Ressources humaines	Organisme responsable du suivi de l'étendue et de la mise en œuvre des procédures participatives
WASH urbain			
WASH rural			
Gestion des ressources en eau			

Ressources financières et humaines: ○ Moins de 50% des besoins; ● Entre 50% et 75% des besoins; ● Plus de 75% des besoins.
 Agence responsable: ✓ Oui; ✗ Non.

VI. Dans quelle mesure les pays ont-ils poursuivi les ambitions de l'ODD 6?

Les objectifs de développement durable (ODD) établissent des objectifs ambitieux à l'échelle mondiale d'ici 2030. L'objectif 6 vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous. Les gouvernements sont censés définir leurs propres objectifs nationaux selon les aspirations mondiales, tout en tenant compte des circonstances nationales. Cette section présente les conclusions sur la mesure dans laquelle les pays poursuivent l'ambition de l'ODD 6 en incorporant des éléments de services gérés de manière sécurisée et d'autres thèmes d'ODD dans les politiques, plans et objectifs de couverture WASH nationaux. En outre, l'OMS est co-dépositaire des objectifs 6.a et 6.b des moyens de mise en œuvre de l'ODD 6 par le biais de l'initiative GLAAS.

POLITIQUES ET PLANS NATIONAUX: INCORPORATION DES ÉLÉMENTS DE L'ODD 6

	Assainissement urbain	Assainissement rural		Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
ASSAINISSEMENT			EAU POTABLE		
Accès à des services gérés en toute sécurité	✓		Accès à des services gérés en toute sécurité	✓	✓
Accès à des installations ou sources améliorées	✓		Accès à des installations ou sources améliorées	✓	✓
Résilience face au climat des technologies et des systèmes de gestion du secteur WASH	✓		Résilience face au climat des technologies et des systèmes de gestion du secteur WASH	✓	✓
Défécation en plein air	✓		Mesures d'accessibilité financière		✓
Réutilisation des eaux usées municipales et des boues fécales	✓		Raccordement pour usage domestique	✓	✓
Réseau municipal d'égout et eaux usées			HYGIÈNE		
Collecte des boues fécales et transport	✓		Promotion du lavage des mains à l'eau et au savon		✓
Traitement des boues fécales	✓		Gestion de l'hygiène menstruelle en toute sécurité		

✓ Oui; ✗ Non.

CIBLES NATIONALES DE COUVERTURE: INCORPORATION DES ÉLÉMENTS DE L'ODD 6 DANS LES CRITÈRES NATIONAUX DE COUVERTURE

	Assainissement urbain	Assainissement rural		Eau potable en milieu urbain	Eau potable en milieu rural
ASSAINISSEMENT			EAU POTABLE		
Excréta transportés par un réseau d'égouts avec les eaux usées, puis traités ailleurs	◐	◐	Volume minimum d'eau par jour		
Excréta temporairement entreposés, puis transportés et traités ailleurs	●	◐	Nombre minimal d'heures de service par jour		
Excréta traités et éliminés sur place	●	●	Temps maximum pour l'accès, aller-retour, y compris les files d'attente		
Installations sanitaires améliorées	●	●	Distance aller-retour maximale		
Installations sanitaires partagées entre au moins deux ménages	●	●	Eau potable accessible sur place		
			Eau potable exempte de contamination		
Année cible		2025	Année cible	2021	2021
Valeur cible		100%	Valeur cible	100%	100%
HYGIÈNE					
Équipement pour le lavage des mains sur place					
Eau et savon sur place					

○ Non inclus dans la cible; ◐ Inclus dans la cible, mais données de suivi non disponibles; ● Inclus dans la cible et les données de surveillance disponibles.

PROCESSUS DE DÉFINITION DES CIBLES: LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SONT-ILS INCLUS?

	Assainissement	Eau potable	Hygiène	WASH dans les établissements de santé
Inclusion des parties prenantes	✓	✓	✓	✓
Analyse de référence				
Analyse financière				
Évaluation des besoins en ressources humaines				
Consultations publiques				
Révisions sur la base des consultations publiques				
Approbation politique				
Partage public des objectifs finaux				

✓ Oui; ✗ Non.

La cible 6.a des moyens de mise en œuvre des ODD vise à élargir la coopération internationale et le renforcement des capacités pour les activités et programmes liés à l'eau et à l'assainissement. L'OMS fait le suivi de la coopération internationale entre les donateurs et les gouvernements bénéficiaires pour atteindre cet objectif.

COOPÉRATION INTERNATIONALE - FINANCEMENTS DES BAILLEURS DE FONDS

